L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 11 AVRIL 1889. 62me Année

Dufour & Donnet. Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 11 AVRIL 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Édition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Édition du dimanche.

Un an	$2 00

Édition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

Le comte de Bismarck à Londres.

Le voyage du comte Herbert de Bismarck devait mettre en mouvement l'imagination des nouvellistes; cela n'a pas manqué. La présence à Londres du fils aîne du chancelier se rattacherait, dit-on, à de hautes combinaisons diplomatiques. Il s'agirait d'attirer la Grande-Bretagne dans les filets de la triple alliance. Les relations entre les cabinets de Londres et de Berlin sont cordiales, voir même intimes. On l'a vu dans la question de l'Est-Africain où la marine anglaise a prêté une gracieuse assistance à l'escadre allemande qui, livrée à ses seules forces, eût été insuffisante pour rendre efficace le blocus des côtes du Zanzibar. On l'a vu, bien qu'à un degré moindre, dans le conflit qui s'est élevé entre la chancellerie de Berlin et le gouvernement de Washington au sujet des îles Samoa. Les sympathies personnelles de lord Salisbury et de ses collègues pour l'Allemagne ne sont donc pas douteuses, mais on dit que le prince de Bismarck leur préfèrerait un traité d'alliance en bonne et due forme....

Nous en demeurons d'accord—dit la iberté. L'homme d'Etat qui dirige les tinées de l'Allemagne et, par procution, celles de l'Autriche et de l'Italie, gnore pas quel surcroit de force et de tige la Grande-Bretagne apporterait syndicat pacifique, ou soi-disant tel, i a formé. Ce serait un atout de us dans son jeu. La coopération de la aurait, en outre, pour résultat, en de guerre, de rendre la triple alliance maîtresse de la mer, et ce ne serait un mince avantage. L'alliance de ngleterre est assurément désirable; ais la question est de savoir s'il est ssible de l'obtenir. Or, sur ce point sentiel, M. de Bismarck ne saurait se re aucune illusion.

La diplomatie anglaise a toujours fait la politique d'intérêt, jamais de la potique de sentiment; la diplomatie anlaise est éminemment pratique. Dans cet rdre, elle rendrait des points à M. de smarck lui-même, lequel laissera dans histoire la réputation de l'homme d'Etat plus positif du dix-neuvième siècle. our que le Foreign-Office aliénât sa liberté d'action, pour qu'il se mît à la emorque de la triple alliance, il faudrait que l'Allemagne fût en mesure de lui octroyer, en échange, des avantages et des compensations. Voilà justement ce que l'Allemagne est hors d'état de lui donner.

Un traité d'alliance supposé, chez les parties contractantes, un égal intérêt à le conclure. Dans l'espèce, l'intérêt de la triple alliance saute aux yeux. C'est l'intérêt de la Grande-Bretagne que l'on n'aperçoit pas. De ce côté, néant. Le seul moyen qu'aurait M. de Bismarck de payer l'alliance du cabinet de Saint-James, ce serait de s'engager à le soutenir contre la Russie dans le cas d'un conflit en Asie centrale. Mais M. de Bismarck n'a pas les mains libres, et l'on sait, au surplus, que le but principal de ses efforts est précisément d'éviter une guerre avec la Russie, ce qui mettrait l'Allemagne entre deux feux. Toutes ses pensées, tous ses actes visent à écarter cette éventualité, qui pourrait être fatale au nouvel empire. C'est dire qu'il n'aura garde de prendre des engagements dont le résultat le plus clair serait de la rendre inévitable. M. de Bismarck paierait l'alliance anglaise plus cher qu'elle ne vaut, et il n'est pas homme à conclure un mauvais marché.

La triple alliance n'a donc pas d'avantages ni de compensations à offrir à la Grande-Bretagne, et c'est pourquoi il est fort peu probable que M. Herbert de Bismarck ait pour mission d'inviter cette puissance à y faire adhésion. On sait d'avance, à Berlin, que les ouvertures qui pourraient être faites dans ce sens à Londres seraient écoutées avec déférence, mais qu'elles n'aboutiraient à rien de sérieux ni rien de concret. Le moment serait d'ailleurs mal choisi, car l'existence du cabinet Salisbury est en péril depuis l'avortement de la campagne qu'il a entreprise contre le parnellisme, de connivence avec le *Times*. Un gouvernement qui n'est pas sûr de son lendemain ne saurait entamer des négociations de cette importance, sans compter que les autres gouvernements ne s'aventureraient pas à traiter avec lui.

Bien d'autres motifs plus vraisemblables peuvent expliquer le voyage du ministre allemand: le besoin de conférer avec le Foreign-Office au sujet du règlement des affaires de Samoa; les mesures à concerter en prévision de la prochaine visite de Guillaume II à la cour de la reine Victoria; le désir d'effacer la mauvaise impression produite en Angleterre par l'incident Morier, incident auquel le comte Herbert de Bismarck s'est trouvé mêlé personnellement. Quoi qu'il en soit, de toutes les causes que l'imagination publique peut attribuer à ce déplacement, la moins probable est celle relative à l'accession de l'Angleterre dans le système d'alliance dont l'Allemagne est le pivot. Nous croyons avoir démontré que toute tentative dans ce but aboutirait à un échec certain.

Lisez toutes les annonces des médecines de printemps, et choisissez alors la Salsepareille d'Ayer, la meilleure pour purifier le sang.

LES SŒURS DANS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS DE LA FRANCE.—L'hospice des Quinze-Vingts devait être laïcisé le 1er mars dernier; il ne l'a pas été. La maison d'aliénés de Charenton devait l'être au mois de juillet prochain; il est probable qu'elle ne le sera point non plus. Les décisions prises sous le ministère de M. Floquet ne seront pas exécutées.

Voilà donc cette affaire des laïcisations entrée dans une phase nouvelle. Si nous sommes renseignés—dit le *Temps*—le changement pourrait se caractériser d'un mot. Depuis onze ans, cette affaire se traitait en affaire politique, désormais elle se traitera en affaire professionnelle. Jusqu'ici on se demandait avant tout: Est-il utile à la République d'expulser les sœurs des hôpitaux? Désormais on se demandera uniquement: L'intérêt des malades de tel établissement est-il d'être soignés par des laïques ou par des religieuses? On n'aura plus de doctrine générale sur la question, on ne procédera que par décisions particulières. Et comme l'avis du directeur et des médecins de l'établissement sera l'élément principal de ces décisions, il y a bien des chances pour qu'elles soient conformes à l'équité. En tout cas, fondées uniquement sur des raisons pratiques, elles ne sauraient froisser les sentiments d'aucune partie de la population. On n'en pouvait pas dire autant de la manière de procéder suivie jusqu'ici.

Avons-nous besoin de dire que cette nouvelle attitude du gouvernement nous paraît digne de l'approbation de tous les esprits libéraux?

Le neveu de l'oncle Barbantin est arrivé de Paris, sur l'annonce que l'oncle était dans un état désespéré.

Il entre dans la chambre et, dès le seuil de la porte:

—A quelle heure l'enterre-t-on? demande-t-il d'un air empressé.

L'oncle moribond, se redressant:

—Eh bien, et toi?

LOUISIANE.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 6 avril:

La loi sur les chemins, soumise au juri de police de notre paroisse, a été rejetée par lui, dans sa séance de lundi dernier. Il a été reconnu à la presqu'unanimité qu'elle ne serait pas adoptée par la population, quand celle-ci serait appelée à voter sur ce sujet. En retour, le juri de police a adopté une résolution élevant l'amende qui frappe les délits prévus par l'ancienne loi, de $25 à $50.

—Maintenant qu'il est question, partout, d'une Convention d'État chargée de préparer une nouvelle loi nous pouvons dire que l'ancienne, relative aux prestations, est complètement démodée et n'a jamais rendu de vrais services.

Cette semaine, nous avons dû faire une tournée dans la paroisse; nous avons examiné, dans nos courses, la façon dont s'exécutait cette loi. Une première fois, nous sommes tombés sur une équipe de douze ouvriers qui travaillaient le chemin. Sur ces douze, trois avaient, par hasard, la pelle à la main, et, de temps en temps, enlevaient une pelletée de boue du fossé; ils s'en donnaient fort à leur aise. Quant aux neuf autres, ils étaient tranquillement assis sur le bord du chemin. Un peu plus loin, il y avait une autre équipe de neuf ouvriers; sept étaient assis; deux seulement travaillaient. Ces vingt-et-un ouvriers ont fait leur corvée légale, mais le chemin est exactement dans le même état qu'auparavant. Ce fait lamentable se reproduit à peu près toujours et à peu près partout. Il faut absolument changer un pareil système, si nous voulons avoir des voies de communication praticables. Les choses étant ainsi, la taxe de 10 mills que nous payons, devient une mauvaise plaisanterie.

—Le Bayou des Glaises monte de nouveau, et la navigation est devenue facile.

—Une pétition sera présentée au Congrès, pour lui demander une allocation, en vue de curer le Bayou des Glaises, depuis son embouchure jusqu'à Hamburg. Il est à espérer que le colonel Robertson s'occupera de cette affaire et que le Congrès la prendra en considération.

—Le steamer *Palo Alto* a monté le bayou, dimanche soir, avec un fret assez considérable. Il est énergiquement soutenu par la population du bayou.

—Nous avons un temps magnifique. Le maïs a commencé à lever et pousse rapidement; on en a semé plus qu'à l'ordinaire. Quant au coton, plus de la moitié a été semée, sur le bayou.

—Décédée à Borodino samedi, Mme H. H. Couvillon, née Eulalie Cléophine Gauthier, à l'âge de 35 ans. Toute la communauté prend part au malheur qui frappe M. Léon Gauthier et sa famille.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St-Charles, du 6 avril:

Nous avons reçu, de M. Florant Bourgeois, un de nos plus jeunes et plus énergiques planteurs, un superbe specimen de riz de cette année. Les tiges ont déjà trois pouces de haut, et M. Bourgeois en a 60 acres en cet état. C'est une merveille, en cette saison.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 6 avril:

Depuis deux semaines, le temps a été on ne peut plus favorable aux travaux des champs et aux produits de la terre. Nos planteurs ont poussé rapidement leur labour; tous leurs terrains sont parfaitement prêts. On a semé le maïs, le coton, le riz, avec une rapidité extraordinaire. A la fin du mois, on aura regagné le temps perdu, en février et en mars.

—La première semence du maïs a été, dit-on, attaquée par les oiseaux, qui en ont fait un véritable pillage.

—Nous avons eu une légère pluie, dimanche.

—Encore la question des chemins. On ne peut nier les avantages que l'on tire, dans les campagnes de l'État, de la construction de chemins de fer, mais pour pouvoir en jouir pleinement, il faut que les routes ordinaires soient bien construites, bien entretenues, dans toutes les paroisses; qu'elles soient bien pavées et bien drainées. Pour aller d'Opelousas à la Nouvelle-Orléans, une distance de 166 milles, par chemin de fer, il faut, au plus, huit heures, mais pendant la saison où l'on s'en sert davantage, il faut près d'un jour entier pour transporter les produits récoltés, de l'habitation à la Station; les routes sont si mauvaises, que l'on met plus de temps pour faire deux ou trois milles avec une voiture, que pour en faire 166, avec le cheval de vapeur. Si les chemins étaient mieux entretenus, le transport prendrait la moitié du temps. Les produits de la terre arriveraient, une bonne journée d'avance, sur le marché. Qui sait si l'on ne tirerait pas un beaucoup meilleur parti de sa marchandise?

—On demande, ici, à grands cris, l'établissement d'une presse à coton et d'un moulin à riz.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 6 avril;

Le temps est devenu, de nouveau, menaçant, mais il n'a fait aucun mal. Il est resté, toute la semaine, favorable aux récoltes, qui poussent très bien. La terre avait juste le degré d'humidité voulu pour activer la végétation.

Tous nos planteurs, tous nos fermiers, tous nos travailleurs, sont à la besogne; ils ont tout intérêt à ne pas perdre une minute. La satisfaction est partout, le mécontentement nulle part.

Quant à nos chemins, ils sont en bon état. Les MM. Minor, principalement, ont, autour de leurs propriétés, des routes irréprochables. De leur côté, nos autorités mettent en œuvre la machine Lamborn, et nous font, à Houma, d'excellentes rues.

—Nous apprenons que M. Peter Berger a acheté l'habitation Brouson, située à deux milles au-dessous de Tigerville, pour la somme de $4.000. La propriété contient plus de 2000 acres avec de magnifiques cyprières. Il faut convenir que le prix est bien bas, et donne une assez pauvre idée de la valeur de nos propriétés. Il y a, cependant, une explication à ce bon marché étonnant: toute cette partie de la paroisse est sujette aux inondations; autrement, elle doublerait de valeur, car la terre est bonne et richement boisée.

Pourquoi s'épuiser en toussant toute la nuit, quand le Pectoral-Cerise d'Ayer calme, soulage et guérit.

LES SENTIMENTS DU NOUVEAU MINISTÈRE ITALIEN A L'ÉGARD DE LA FRANCE.—TENTATIVE D'ÉTABLISSEMENT D'UN "MODUS VIVENDI" COMMERCIAL.—On écrit, à l'*Avenir militaire*, de Paris:

Rome, le 19 mars 1889.

Le nouveau ministère italien est tout aussi gallophobe que l'ancien; il ne compte qu'un membre, M. Doda, qui ne soit pas absolument hostile à la France. On va cependant vous faire des avances et chercher à vous enguirlander. Soyez extrêmement prudents et circonspects.

On a absolument besoin de vous; on est dans l'obligation de calmer les viticulteurs italiens qui sont complètement ruinés; on essaiera d'établir avec la France un *modus vivendi* commercial qui permettra d'écouler les produits naturels italiens, mais on ne vous concédera, croyez-le bien, que des avantages absolument illusoires.

On compte qu'au moment de l'ouverture de l'Exposition universelle, vous vous laisserez prendre comme toujours aux phrases sonores sur la fraternité des peuples, les races latines, les luttes pacifiques, etc.

En attendant, les préparatifs militaires et maritimes continuent sans interruption. On travaille toujours avec la même activité dans les arsenaux de la guerre et dans ceux de la marine; l'administration fait confectionner des quantités énormes d'effets d'habillement et d'équipement.

Les fonds de l'emprunt des chemins de fer ne sont employés qu'en partie à des travaux exécutés sur les voies ferrées, le reste est dépensé par les ministres de la guerre et de la marine.

Si la France fait la sottise d'accorder un *modus vivendi* à l'Italie, on rattrapera le temps perdu et les vexations recommenceront de plus belle.

Plus de plaintes.

On lit, dans le *Réveil*, de St-Martinville, Louisiane:

Il existait une fort jolie femme dotée du plus ravissant minois du monde et d'une fortune capable de résister à toutes les mille et une fantaisies qui peuvent éclore dans une cervelle féminine. Tout ce qui passe pour être le criterium du bonheur ici-bas, elle l'avait. En réalité elle était la plus infortunée créature du globe. Pas d'instant où elle ne déplorât l'injustice de la destinée. Quoique les gens de son entourage s'étonnassent de son inconcevable monomanie et qu'ils lui démontrassent sans cesse le peu de fondement de ses plaintes, elle mourut inconsolée, sans avoir apprécié aucun des biens dont elle avait été comblée. "Mais, enfin, lui demanda un de ses admirateurs, je ne vous comprends pas; quelle est donc la cause de votre chagrin?" "C'est, répondit-elle d'une voix lamentable, que je n'ai point le nez grec."

En toute sincérité, en Louisiane et particulièrement à Saint-Martin, nous ressemblons souvent à cette enfant gâtée. Notre pays est splendide. La terre déploie autour de nous un puissant humus; en vain l'on fouille ses flancs: sa virginité resplendit, superbe. On lutte ailleurs, on se bat contre sa stérilité, ici nous ne nous défendons que contre son inépuisable fécondité. A peine l'a-t-on blessée du soc de la charrue que, vengeance radieuse, une luxuriante végétation recouvre comme un voile sa blessure encore presque fumante au soleil. Dans nos prairies, des myriades de plantes jaillissent du sol, source bienfaisante. Pendant dix mois elles étalent aux yeux un verdoyant manteau qui est le manteau de reine de notre Louisiane.

De tous les côtés une sève violente indomptée, monte: elle gonfle le moindre brin d'herbe dont le clos, charge le plant de maïs, d'épis, fait éclater dans nos bois l'écorce des arbres centenaires. Et sur nos têtes, au-dessus de nos campagnes vivifiées, rit un printemps presque éternel qui nous jette son impérissable couronne de verdure.

Par milliers, les cypres se dressent dans nos cyprières et peuvent fournir à bien des générations encore des bois de construction qui ne peuvent être surpassés. Sur les bords des bayous qui y conduisent, sur les rives des lacs qui s'étendent à leurs pieds les cannes marronnes attendent le vannier qui les tressera.

Dans nos bois les chênes blancs et les faux noyers attendent aussi la hache qui les abattra et la main qui saura les façonner en charrue pour défricher le sol qu'orgueilleux, ils couvrent à présent. Oui: lorsque le Créateur sema à travers le globe, les dons qu'il destinait à l'humanité, ses divines mains s'ouvrirent largement sur la Louisiane et une pluie de dons précieux s'éparpilla sur ce sol béni.

Eh bien, nous nous plaignons sans cesse. Nous réclamons, comme s'il avait été parcimonieux à notre égard, nous finirons si nous n'y prenons garde par faire croire que notre Etat est inférieur aux autres. Cela n'est pas, et nos plaintes sont injustes: si nous étions moins "hommes" nous nous tairions vite. Est-ce que nous ne sommes pas aux riches de gémir? Aux pauvres, alors, le droit de se réjouir parce que la huche est vide et le champ stérile.

Souvenons-nous: la plainte engendre la faiblesse qui mène à l'inertie. Se plaindre, c'est oublier d'être actif. Les ressources du pays sont considérables: nous ne les avons point toutes exploitées, mais il ne faut pas s'écrier qu'elles ne peuvent pas l'être. Si tout n'est point parfait chez nous inutile d'aller le crier à l'univers; sachons faire servir utilement ce que nous possédons, et si nous y trouvons des défauts, remédions-y en silence: le mutisme en ce cas est le commencement de l'action. Si nous n'avons point les connaissances nécessaires pour tirer partie de certaines industries qui sont encore lettre morte pour nous, eh bien pas de fausse honte: appelons ceux qui les possèdent et mettons-nous à leur école.

La main dans la main, unis, énergiques, marchons à la rencontre de l'immigration honnête afin qu'elle soit notre institutrice dans ces nouveaux métiers qui sont là, dans nos bois, nos champs, nos prairies, nos rivières. Que notre race se lève devant ses frères étrangers pour leur faire place à son foyer. Les industries connues ici, nous les leur soumettrons: celles qu'ils possèdent, ils les transporteront chez nous, ils nous les enseigneront. Alors commencera une ère de grandeur et de prospérité.

Nous leur montrerons nos villes, nos usines, nos fleuves, nos forêts et nos pâturages, et nous leur dirons: "Tout cela vous appartiendra aussi, si vous voulez nous aider à écrire à la première page du livre du Progrès, le nom de notre chère, bien-aimée Louisiane."

L'EMPLOI DES PIGEONS-MESSAGERS EN TEMPS DE GUERRE.—Le grand état-major de Berlin consacre, en ce moment, une attention toute particulière à la question de l'emploi des pigeons-messagers en temps de guerre. L'empereur Guillaume s'intéresse vivement à cette question. Il a exprimé le désir que la transmission des dépêches par pigeons soit faite sur une vaste échelle pendant les grandes manœuvres qui auront lieu l'automne prochain, et qu'une station de pigeons soit établie dans le château de Springe, où il résidera pendant les exercices auxquels il assistera, afin qu'il puisse mieux se rendre compte du fonctionnement de ce moyen de transmission.

UNE IDÉE ORIGINALE DU GOUVERNEMENT RUSSE.—Une école ambulante sur la voie ferrée de Samarkande et de l'Inde.

Le gouvernement russe a eu l'idée assez originale d'ajouter au chemin de fer militaire transcaspien deux wagons d'un genre tout à fait nouveau: un wagon-église et un wagon-école.

Le wagon-école se compose de plusieurs compartiments: salle du professeur, salle d'étude, bibliothèque, etc.. il sera pendant toute l'année en route et s'arrêtera plus ou moins longtemps dans les différentes stations qui ne possèdent pas d'écoles dans leurs environs.

ANGLETERRE ET RUSSIE.—L'*Indépendance belge* apprend, de Saint-Pétersbourg, que le gouvernement russe, à la suite des mesures que projette le cabinet de Londres pour renforcer considérablement la marine anglaise, élabore aussi un projet tendant à renforcer dans les mêmes proportions la marine russe. Un crédit extraordinaire de 120 millions de roubles serait affecté à cette destination.

LE SYSTÈME MÉTRIQUE.—On vient d'introduire le système métrique en Suède.

Le Danemark va suivre l'exemple donné par son voisin.

On sait que Frédéric Lemaître ne se gênait pas pour suppléer par l'improvisation à ses défaillances de mémoire. Si le public ne s'en plaignait pas il n'en était pas de même des auteurs.

L'un d'eux, un jeune, lui reprochait un jour, au cours d'une répétition, de dénaturer le sens de ses paroles.

—Un peu de conscience, monsieur Frédérick, je vous en prie, s'écria-t-il. Vous marchez dans ma prose.

Le grand artiste se retourna et, avec un geste à la don César de Bazan:

—On prétend que ça porte bonheur, monsieur!

Les bizarreries de la conversation courante.

Dans un vestibule de théâtre, deux hommes se croisent:

—Ça va bien?

—Et vous?

Et tous deux s'éloignent, l'air satisfait, chacun d'eux croyant qu'il vient de donner à l'autre une marque d'intérêt visible.

Or, chacun d'eux a demandé à l'autre des nouvelles de sa santé, sans attendre la réponse.

Il est vrai que chacun d'eux est si bien convaincu que l'autre se f...iche de cette réponse, qu'il ne songe point à la lui faire.

A un financier qui vient de déposer son bilan:

—Qu'allez-vous dire, mon cher, à vos créanciers et actionnaires quand vous les rencontrerez?

—Mais, je ne les rencontrerai pas, ils vont à pied et moi en voiture.

L'église de Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris.

A la suite de négociations entamées par voie diplomatique, le gouvernement a accordé, récemment, au R. R. Alexis Kateb, curé des catholiques grecs de Paris, la vieille église de Saint-Julien-le-Pauvre, pour la célébration des offices du rite grec catholique. Jusqu'ici, les hétérodoxes seuls: Russes, Roumains, Bulgares, avaient chez nous des temples pour la célébration de leur culte. Désormais, les catholiques orientaux en résidence à Paris—la colonie compte environ trois cents membres—trouveront là un centre religieux pour prendre part aux cérémonies de leurs rites. Le R. P. Kateb, qui a été envoyé de Syrie à Paris par son archevêque, avec l'approbation du cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, après avoir reçu de l'archevêque de Paris tous les pouvoirs nécessaires, a pris possession de sa nouvelle paroisse et commencé les réparations importantes nécessitées par l'état d'abandon dans lequel s'est trouvé le monument depuis sa désaffectation.

L'église Saint-Julien-le-Pauvre, située derrière l'ancien Hôtel-Dieu, est—on le sait—un des plus anciens monuments de Paris. Grégoire de Tours, qui vivait en 580, relate que quand il venait à Paris il logeait dans la basilique de Saint-Julien. Il résulte, d'un autre fragment des œuvres du même auteur, que, lors du meurtre du juif Priscus, l'assassin se réfugia dans l'église Saint-Julien et y chercha asile. Ces deux passages des chroniques de Grégoire de Tours démontrent la haute antiquité de cette église, mais ne permettent pas de fixer la date exacte de sa fondation. Les cartulaires de Notre-Dame contiennent encore une charte donnée par Henri Ier vers 1045, dans laquelle il est fait mention de l'église Saint-Julien comme d'une église très ancienne. Au commencement du douzième siècle, elle devint la propriété des moines de Longt-Pont, et fut érigée en prieuré. En 1655, ces religieux consentirent à l'union du prieuré et de ses revenus à l'Hôtel-Dieu, union qui fut confirmée par lettres patentes en juin 1697. Depuis cette époque, Saint-Julien-le-Pauvre ne servit guère que de chapelle à cet établissement hospitalier. Montyon y fut enseveli. Un monument d'une exécution assez médiocre rappelle la mémoire du généreux bienfaiteur de l'Assistance publique.

Bien que classé comme monument historique, cette église était tombée, ces derniers temps, dans un état de délabrement incroyable. Les superbes vitraux qui ornaient ses magnifiques fenêtres ogivales ont disparu, pour la plupart, il y a une trentaine d'années environ. Une épave pourtant a survécu: c'est une pièce superbe, peut-être unique, un lustre du treizième siècle en fer forgé avec ornements dorés. Ce lustre, aujourd'hui déposé à l'Hôtel-Dieu et dont la restauration est due toute entière aux soins éclairés du directeur actuel de l'Hôtel-Dieu, figurera à l'Exposition et excitera, certainement, l'admiration de tous les connaisseurs. Restaurée et dégagée, par suite de démolitions projetées, des habitations parasitaires qui l'étouffent, l'Eglise Saint-Julien-le-Pauvre sera l'une des curiosités archéologiques les plus visitées de la capitale.

L'ÉLÉPHANT DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.—Le fameux éléphant de la Bastille, qui passait, en son temps, pour avoir des proportions colossales, ferait bien triste mine si on le mettait en présence de celui qui est appelé à figurer à l'Exposition universelle. Ce pachyderme, qu'on voit, en ce moment, chez son constructeur, M. Chennevière, ne mesure pas moins de 12m50 de haut; il est, tout entier, en tole martelée, ce qui, paraît-il, constitue un tour de force au point de vue industriel. On monte dans le corps de l'animal par deux escaliers qui longent les jambes de devant et l'on arrive ainsi jusqu'au ventre, qui renferme une vaste salle avec estrade de musiciens. Le jour pénétrera dans l'intérieur par des ouvertures habilement dissimulées sous les tentures d'un palanquin qui doit orner le dos du colosse!

Un riche propriétaire de province, nouvellement installé à Paris, a pris à son service une cuisinière de la Chaussée d'Autun, mais une gaillarde très savante dans l'art de faire donner l'anse du panier.

Obligé de s'absenter pendant un mois, l'excellent homme examina, à son retour, les livres de dépenses de son cordon bleu.

—Mais, Brigitte, lui dit-il, qu'est-ce que c'est que ça? Voilà que vous me contez autant de pain et de viande que quand je ne suis pas en voyage!

—Oh! monsieur, une personne de plus ou de moins!

M. Ernest Renan causait avec une femme du monde.

—Voyons, madame, lui disait-il, vous qui avez eu toutes les grâces, infiniment d'esprit et une grande fortune, c'est-à-dire qui avez eu toutes les joies et tous les bonheurs imaginables, dites-moi, je vous prie, quel est, selon vous, le plus beau jour de la vie?

La dame réfléchit.

—Le plus beau jour de la vie? dit-elle.

—Oui, madame.

—C'est la veille.

A Marseille.

Un capitaine de navire, qui a une réputation intacte de menteur, raconte, entre la poire et le fromage, un incident de sa dernière traversée.

Tout à coup, il balbutie, lui si éloquent d'habitude, rougit, perd contenance et, finalement, s'arrête net au milieu de son récit.

—Capitaine, suggère malicieusement une de ses voisines de table, cette honte, ce trouble, avouez-le, capitaine, vous nous disiez.... la vérité!

MENDES—Décédé, à l'âge de 35 ans, JOHN MENDES, natif de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 11 avril, à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence, 251 1½ rue Gasquet, près de l'encoignure Miro.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

21 mars—

Avis.

Mme de la ROUSSILHE, demeurant à Paris 12 rue Lagelbach, près le Parc Monceau, se charge de toutes commissions, tels que Toilettes, Trousseaux, Layettes, Meubles, etc., au comptant et 1½0 de commission.

Mme de la Roussilhe prend des pensionnaires et se chargerait volontiers de jeunes enfants.

Pour références, s'adresser à la Nlle-Orléans, au bureau de l'ABEILLE, et à Paris, au premier secrétaire de la Légation américaine.

11 avril—1m

Avis.

TOUTES les procurations que j'ai pu donner sont révoquées à partir de ce jour.

Nlle Orléans, 9 avril 1889.

ERNEST MARCHAND, Imprimeur d'Etat.

10 avril—3 fois en 15 jours

Comité des Trente.

MM. les Présidents des Sociétés Françaises sont priés d'avoir à envoyer la délégation de leur Société à la réunion qui aura lieu le jeudi 11 courant à 7½ heures p. m., au local de l'Orphéon Français pour arrêter la liste des candidats pour la fête du 14 juillet 1889.

MM. les membres du Comité des Trente sont également tenus d'y assister.

Pour le Comité et les Présidents de Société,
Le Secrétaire, G. BOUÉ.
N. O., le 8 avril 1889. 9avril—3t

Bureau du New Orleans Water-Works Co.—49 et 51 rue Baronne.—Nlle-Orléans, 3 avril 1889.—A une assemblée du Conseil de Directeurs de cette Compagnie tenue ce jour, un dividende semi-annuel de $2.00 par action a été déclaré, payable aux actionnaires de cette date à partir et après le JEUDI 18 avril 1889.

R. L. MACMURDO, Secrétaire et Trésorier.
4avril—7t

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer d'Orléans, au coin des rues White et Labarpe.—A un meeting spécial du Conseil de Direction de cette compagnie, il a été déclaré un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le fonds capital, à prendre sur les profits des trois derniers mois, payable aux actionnaires sur demande.

B. COUGOT, Secrétaire.
4avril—5t

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me trainer dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

EN MAGASIN,
Et à vendre en quantité au gré des acheteurs,
14,000 GALLONS
—DE—
Vin rouge de la Californie,
De la "Gallegos Wine Co.", garanti jus de raisin pur.
Cette quantité ou plus, si c'est nécessaire, est reçue toutes les semaines.
ERNEST C. VILLERÉ, Seul Agent.
17mars—1m 15 rue Carondelet.

Avis.

Les personnes ayant des réclamations contre la succession de HYPOLITE COUSIN, de Bayou Lacombe, Louisiane, sont priées de les adresser avant le 20 avril 1889, à

ROSEME COUSIN, Bayou Lacombe, Lne
21mars—21 30 —avril10 22

A vendre ou à louer.

L'ECURIE de Marcus Gaillard, sur le Nouveau Bassin, près le Pont Blanc, de la capacité de 50 têtes d'animaux.

S'adresser à JAS. P. GUINAULT, Encanteur, coin Bienville et Passage de la Bourse.
7 avril—7 au 14.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham Madras Turcoms
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'étoffes pour Rideaux 6oct—1an

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company et New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
JHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT,
JULES TUYES, H. LAROUSSINI,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '89—1an.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald & Cie.
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.
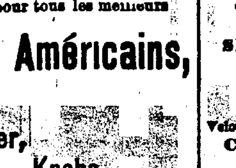

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique à
LOUIS GRUNEWALD, NLLE-ORLEANS.
1oct87—1an

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov88—1 an—mer,jeu,dim

D. H. Holmes.
800 DOUZAINES
de Bas à Raies de Fantaisie,
POUR DAMES,
Bien finis, seront vendus à moitié de leur valeur.
300 douzaines à . . . . 12½ c.
250 do à . . . . 15 c.
150 do à . . . . 25 c.
100 do à . . . . 30 c.
155 Canal St
5juil—1an—dim mar jeu

ALLEZ CHEZ
MICHEL LION & CO.
CLOTHING,
Pour COSTUMES de PREMIÈRE COMMUNION et CHAPEAUX DE PAILLE, CHEMISES, &c., &c.
Une cravate en satin blanc sera présentée avec chaque habillement,
Nous vendons meilleur marché qu'aucun autre magasin.
Nous fabriquons tous nos costumes.
195 à 199, rue Decatur, coin Ste-Anne.
13 déc—1 an

Téléphone 1146. ETABLI EN 1870. P. O. Box 3606.
A. W. MOFFETT.
Chantier de bois et moulin à raboter.
Coin des rues St-Louis et Franklin. (A la tête du Vieux Bassin.)
Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards," chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.
28 sept—1 an Manufacture de wagons une spécialité.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.,
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
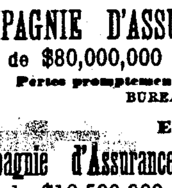
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—1an

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1819.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. B. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
1 jan—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '88—1an

DENTISTES.
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Nouveau Stock,
NATTES Jointless de Chine,
NATTES Jointless du Japon,
NATTES Jointless Damassées,
Le tout d'un genre tout à fait nouveau est d'un prix des plus réduits.
ELKIN & Cie.,
98 ...... Rue du Canal 98
RIDEAUX,
Renaissance, Colbert et Nottingham.
TOILE POUR HOUSSE,
Blanche et de Fantaisie.
SHADES! SHADES!
Pour Fenêtres.
CORNICHE, POLES.
TAPIS,
Velours, Moquette, Bruxelles, Trois Ply, Ingrain
CORTICINE, LINOLEUM,
TOILE CIRÉE.
Le tout à grandes réductions.
24 oct—1an

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
27 RUE DECATUR.

BEQUILLES.
BAS ÉLASTIQUES,
Soutiens abdominaux, Bandages herniaires. Suspensoires, appuis pour les épaules, etc., dans tous les genres et dans tous les prix.
A. McDERMOTT,
200 St-Charles, coin Julia et St-Joseph.
31 mai—1 an

Simon
LES PHOTOGRAPHIES
Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et grossissement de peintures fanées.
CABINETS,
No 183 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 21 RUE DE L'HOPITAL.
18fév—3m Mer Ven Dim

M. GUILLAUME MOTHE
Successeur de Eugène Braquet,
Entrepreneur de Pompes Funèbres
COIN BOURBON ET ST-LOUIS.
12fév— Téléphone 710

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er avril 1889.

Liste de publication.

Barbat Jean Marie	Loydet Joseph
Bezançon Narcisse	Ley (madame) Née Firmen
Bonaventure Nital—Chabrolie	Licardie Léon
Dandin Charles	Lindecker Auguste Ferdinand
Darroux Pierre	Loski Anne
De la Londe Charles Arthur	Loski Jacques
Dethan Léon	Magnon Gaspard Jean Mallet
Didier Minot	Mailhès André
Dupont	Mallard Charles
Durvilh Pierre	Noirot Charles
Enard Alexandre	Pacquet (époux)
Fayes Baptiste	Pedeluye Hippolyte Lalanne
Fourtier Léon	Parillat-Bottenet, François Marie
Gabert Jean	Quitrin Joseph
Gaillard Octavie	Rebour Emile
Garlepied Edouard	Rottener Léon
Gauthier Marie François Eugène	Roudanes (Georges et Charles)
Gaurin Emile	Royère Pierre
Joret Léon Joseph Adolphe	Seret Jules
Jonchoux Simon	Sichitta Georges
Lacoste	Veneri Joseph
Laffont Joseph	Vergniole Michel, époux
Laporte Jean Marie	Vincent Jean Baptiste
Lemonnier Léonard Severin	Y Barra (époux)
Lovrey François Xavier	

LETTRES.

Castaing Eugène	Poisson Charles
Jacquet Désiré	Ségard Henri
Lamon Jean	Thibault Louis
Masson Joseph	Toussan ou Marie Landay
Mangue Antonia	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er avril 1889.
Le Consul, PAUL DEJARDIN.

C. LAZARD & Cie.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Sixième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1888:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$383,988 83
Sur les risques de rivière		18,607 02
Sur les risques de mer		14,561 03
		$417,156 88
A ajouter: Primes non acquises de 1887		83,897 75
Total des primes		$501,054 63
A ajouter: Intérêt et profits et pertes		$ 24,089 51
Revenu total		$525,144 14
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$158,752 63	
Sur risques de rivières	2,298 81	
Sur risques maritimes	5,717 77	
Total pertes payées	$166,769 21	
Primes remboursées, et cancellations	46,198 01	
Commissions	58,744 81	
Réassurances	24,985 75	
Taxes et licences	6,928 12	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	37,044 68	
Total des débours		$340,670 28
Surplus		$184,473 86

Distribué comme suit:

Réserve pour risques non expirés	$102,433 94
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	37,500 00
Divers comptes de décembre 1888 non payés	1,699 27
Profits et pertes	42,840 65
	$184,473 86

ACTIF

A la valeur du marché:	
Argent en banques	$96,123 59
Argent au bureau	14 28
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent	31,625 00
$119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman)	132,090 00
$86,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	121,260 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	26,550 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérals)	24,659 98
Une action du N. O. Produce Exchange	75 00
Une action du N. O. Sugar Exchange	175 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	525 00
Déposé à l'Association du N. O. Fire Underwriters	150 00
Primes en cours de perception	50,789 14
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc	2,000 00
	$486,095 99

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non réclamés	2,208 00
Réservé pour risques non expirés	102,433 94
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	37,500 00
Divers comptes non payés de décembre 1888	1,699 27
Balance (non compris le dividende de juillet 1888)	32,539 92
	$486,095 99

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): JOHN T. MOORE, Jr., J. H. MENGE, F. G. ERNST, THOS. J. WOODWARD, MORRIS SCHWABACHER

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires un dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital et de porter la somme de $15,285 14 au crédit du Fonds de Réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1889.

DIRECTEURS.

H. Gally,	G. P. Harrison,
John T. Moore, Jr.,	F. G. Ernst,
D. Fatjo,	J. H. Menge,
M. Schwabacher,	Léon Joubert,
R. Milliken,	Geo H. Dunbar,
Adolph Meyer,	I. Hernsheim,
Joseph David,	R. Beltran,
D. A. S. Vaught,	E. K. Converse,
T. J. Woodward,	J. J. Gragard,
William Mehle,	Frank Roder,
Louis Bush,	Frank Barker,

Ernest Miltenberger.

17 janv—1m

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans,
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
En l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 26 février 1889.

ACTIF:

Prêts et escomptes		$1,813,817 91
Surtirages		64,690 90
Bons des E.-U., garantie de la circulation		290,000 00
Bons des E.-U., garantie des dépôts		200,000 00
Bons des E.-U. en main		3,200 00
Autres bons, actions et effets hypothécaires		670,464 10
Dû par des agents de réserve approuvés		283,817 11
Dû par d'autres banques nationales		205,190 30
Dû par des banques d'Etat et banquiers		41,011 55
Immeuble, mobilier et installation		95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées		7,548 67
Primes payées		91,939 06
Chèques et autres items comptant.	$1,555 70	
Echange pour le Comptoir d'Echange	196,138 21	
Billets d'autres banques	30,059 00	
Monnaie fractionnaire (comprenant les nickels)	1,088 76	
Espèces, y compris des certificats en or du Trésor	444,695 50	
Billets Legal tender	290 000 00	963,537 20
Fonds de rachat en la possession du Trésorier des E.-U. 5 pour cent de la circulation		9,000 00
Total		$4,739,372 45

PASSIF.

Actions du capital payées		$200,000 00
Fonds de surplus		580,000 00
Profits indivis		66,965 47
Billets de banques nationales à percevoir		173,450 00
Dépôts individuels retirables sur chèques	$3,076,715 33	
Certificats de dépôts sur demande	65,542 50	
Chèques certifiés	89,078 05	
Chèques du caissier à rentrer	42,194 50	
Dépôts des E.-U.	220,000 00	3,493,530 38
Dû à d'autres banques nationales		91,812 25
Dû à des banques d'Etat et banquiers		163,614 35
Total		$4,739,372 45

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, WILLIAM PALFREY, caissier de la susdite banque, jure solennellement que l'exposé qui précède est vrai, autant que je le sache et croie.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

Fait sous serment et signé pardevant moi, le 7ème jour de mars 1889.

GEO. W. CHRISTY, Notaire.

Trouvé correct par:
JOHN H. HANNA,
SAM'L DELGADO,
FRANK T. HOWARD,
Directeurs.
9mars—2f

Avis.

Pension et logement à $4.00 par semaine Vincent Marty, propriétaire, 40 rue Toulouse.
10mars—1mois tous les dim

AMUSEMENTS.

Positivement 8 jours seulement.
—COMMENÇANT—
DIMANCHE, 14 AVRIL.
AU PIED DE LA RUE DU CANAL.
3 PALAIS FLOTTANTS 3
DE EUGÈNE ROBINSON
Les portes s'ouvriront tous les jours à 1 et 7 p. m.
Représentation à 2 et 8 p. m.
3...heures d'amusements continus...3
Siéges réservés pour chaque représentation à vendre au Museum ou sur les bateaux.
11avril au 20avril—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
La semaine commençant le 11 avril 1889.
Salle Curio: Dernière semaine du Musée Eden—Objets d'art—Sam, l'enfant étonnant à la grosse tête.—Ali Aleb, le Turc transparent.—Théâtre No 2—De Camo, le célèbre jongleur.—Théâtre No 1—Bebe Earlscott, troupe de vaudeville et notre stock dans la comédie ayant pour titre: "Dissection". 11avril—

Galathée! Galathée!
Dernière Semaine.
Une Statue de pierre s'animant sous vos yeux.
L'événement et la merveille de l'Exposition de Richmond.
Exhibition de courte durée. Rue du Canal 164, en face du Grand Opéra House.
Prix d'entrée, 10 cents. Enfants moitié prix.
Les portes s'ouvrent chaque jour à 2 heures de l'après-midi. Représentations tous les quarts d'heure—après midi et soir.
Voyez Galathée, tout un mystère.
Samedi et Dimanche, Jours d'Enfants—à moitié prix.
Dernière soirée et dernière représentation dimanche soir. 2avril—

GRAND BAL PARÉ
—Donné par la—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,
LE SAMEDI, 4 MAI 1889,
A la Salle de l'Artillerie Washington.
(A un ilet de la Place Lafayette.)
Prix du billet....$1 00

MM. les Sociétaires sont informés qu'ils seront admis sans carte. Pour les demandes d'invitations de dames, s'adresser à la Direction, laquelle se réunit à l'Asile, tous les vendredis à 7 heures du soir.

Par ordre du Président,
L. SIMON, Secrétaire. J. BAYLE.
7 avril—au 4 mai

Comité des Trente.

Pour l'organisation de la fête nationale du 14 juillet.

La colonie française de la Nlle-Orléans est priée de se réunir le dimanche 14 avril 1889, à 1 heure p. m., au local de l'Union Française, rue des Remparts, afin de procéder au renouvellement du dit comité pour la célébration du centenaire de la fête nationale du 14 juillet 1889.

Par ordre du Président.
L. P. BOUBY,
G. BOUÉ, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, le 31 mars 1889.
31 mars—31—7 14 avril

ETAT DE SITUATION DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOME"
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Pour l'année prenant fin le 31 décembre 1888.

ENCAISSEMENTS,		
Primes sur les risques d'incendies.	$243,629 43	
Primes sur les risques de rivières	32,191 74	
Primes sur les risques de mers	4,152 01	
Primes non expirées de 1887	61,667 31	$341,660 49
Moins, primes non expirées de 1888		81,125 35
		$260,535 14
A AJOUTER.		
Escompte et intérêt.	$21,744 25	
Loyers	985	$ 22,729 25
		$283,264 39
DÉBOURSÉS.		
Pertes par l'incendie	$112,020 35	
Pertes sur les rivières	1,613 64	
Pertes sur les mers	6,419 77	
Cancellations et réassurances	75,134 84	
Taxes et dépenses.	21,321 69	
Réserve pour pertes non ajustées	20,000	
Dividendes payés en juillet 1888	11,000	$247,510 29
Profits nets		$ 35,754 10

La Compagnie possède l'actif suivant:

	1888.
$167,000 Bons consolidés Crossman Ex	$187,840 00
Argent en banque	140,145 98
Billets à recevoir (Prêts et Collatéraux)	52,850 00
Propriété foncière (Bâtisse où est établie la Compagnie) (en 1887 $40.000)	35,000 00
10 Actions de la Banque Nationale Mutuelle	1,300 00
Primes en voie de perception	42,033 52
Total	$459,369 50

Nous, soussignés, jurons solennellement que ce qui précède est un exposé correct fait d'après les livres de la dite Compagnie.

THOS. SEFTON, Président.
JNO. G. BYRD, Secrétaire.

Jos. Bayle, rapporteur, et Wm. T. Hardie et E. Borland, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances du Home, dûment assermentés, ainsi que l'exige la loi, ont déclaré que l'exposé ci-dessus est correct sous tous les rapports.

JOS. BAYLE, Rapporteur.
WM. T. HARDIE,
E. BORLAND.

Fait et signé sous serment pardevant moi, en mon étude, 162 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 11me jour de janvier 1889.

13janv—1mois JAMES FAHEY, Notaire.

ETAT TRIMESTRIEL
—DE LA—
Banque d'Epargnes Germania,
No 51 Rue du Camp,
A la clôture des affaires, le 30 mars 1889.

ACTIF.

Actions et bonds		$762,907 50
Prêts sur hypothèques		90,929 50
Prêts à échéance garantis par dépôts de titres (*collaterals*)		14,215 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (*collaterals*)		569,138 55
Dépenses courantes et taxes payées		2,598 40
Argent comptant.	$137,511 55	
Cash items	2,947 28	140,458 83
		$982,247 78

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés.	$55,136 27	51,136 27
Moins dividende payé aux actionnaires, 2 janvier 1889	4,000 00	
Intérêt encaissé		10,634 07
Dû aux déposants		820,337 44
Dividendes non payés		140 00
		$982,247 78

Je certifie que l'état précédent est vrai et correct.

G. AD. BLAFFER, Caissier.

Déclaré correct:
J. E. MERILH,
J. HASSINGER. 31mars—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 AVRIL—CLASSE No 185
Tirage de 4 heures P. M.

13	26	35	63	28	4	33	50	17	62	3	60	73	1

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 10 avril 1889—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
W. P. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.